

CLUB DES PARTENAIRES **aux arts**

Le magazine aux arts > 9 numéros par an*.
> 16 000 exemplaires/mois distribués en Normandie.

3 Trois formules de partenariats à l'année vous sont proposées :

| | | |
|------------------|---|------------------|
| PACK 1 | Faire figurer les dates de votre saison dans L'AGENDA <ul style="list-style-type: none">> Vos dates dans les agendas : 25 à 30 dates/an maximum (hors stages et ateliers).> Un suivi rédactionnel autour d'un temps fort de votre saison dans le magazine.> Remise de 10 % sur un achat d'espace publicitaire.> Visibilité sur les réseaux sociaux + 1 jeu « places à gagner » Dotation 4 places - spectacle, concert, festival. | 300 € TTC |
| PACK 2 | Votre saison en BI-MÉDIA <ul style="list-style-type: none">> 2 capsules vidéos partagées sur les réseaux Facebook et Instagram.> Votre information dans nos agendas.> Un suivi rédactionnel dans un numéro du magazine.> Remise de 20 % sur un achat publicitaire.> Visibilité sur les réseaux sociaux + 3 jeux « places à gagner » Dotation 6 places, spectacles, concerts, festivals, expositions. | 900 € TTC |
| PACK 3 | Les expositions À L'AFFICHE <ul style="list-style-type: none">> Vos dates dans l'agenda des expos pendant la durée de l'accrochage> Mise en avant de votre actualité sur auxarts.fr (format slider, publication épinglée)> 1 Publireportage dans un numéro du magazine.> 1 focus sur les réseaux sociaux.> Remise de 10 % sur un achat publicitaire.> Visibilité sur les réseaux sociaux + 1 jeu « places à gagner » Dotation 2 entrées, 2 catalogues* (*selon les cas). | 540 € TTC |

Vous entrez dans le **CLUB DES PARTENAIRES** > adressez-nous votre logo en HD.

Un devis vous sera adressé. À retourner signé avec votre règlement. Une facture vous sera adressée par retour.

** Ce partenariat valable un an ne concerne pas L'Agenda de l'été.*